

James HIRSTEIN

LA FIN GRECQUE ET FRANÇAISE  
DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE EN TROIS LIVRES (1531)  
DE BEATUS RHENANUS DE SÉLESTAT :  
UNE INTERPRÉTATION DU *MISOPOGON* DE JULIEN (341 C)

Outre son activité d'éditeur scientifique et de directeur de publications<sup>1</sup>, Beatus Rhenanus (1485-1547) est l'auteur à part entière d'un écrit historico-ethnographique qui est devenu très célèbre pour la précision, l'impartialité et l'objectivité fortes, en avance sur son temps, qu'il révèle<sup>2</sup>. En effet, les *Rerum germanicarum libri tres*, parus en cent quatre-vingt-cinq pages in-folio en 1531, ont connu un succès d'estime bien tardif<sup>3</sup>. Les *Res Germanicae* ont bénéficié en 2008 d'une édition scientifique procurée par F. Mundt<sup>4</sup>. Le titre trompeur créé par Rhenanus,

---

<sup>1</sup> Voir J. Hirstein, « Vie de Beatus Rhenanus », *Epistulae Beati Rhenani, La Correspondance latine et grecque de Beatus Rhenanus de Sélestat, Édition critique raisonnée, avec traduction et commentaire, vol. 1 (1506-1517)*, éd. J. Hirstein avec la collaboration de Jean Boës, de François Heim, de Charles Munier †, de Francis Schlienger, de Robert Walter † et d'autres collègues, Turnhout, Brepols [Studia Humanitatis Rhenana, 3], 2013, p. IX-XLII. Pour une autre biographie récente, qui comprend une liste des publications de Rhenanus, voir U. Muhlack, « Rhenanus, Beatus », *Deutscher Humanismus 1480-1520 Verfasserlexikon, Band 2 L-Z*, éd. F. J. Worstbrock, Berlin – New York, De Gruyter, 2013, coll. 656-710.

<sup>2</sup> Pour ce qui est de la précision, on attribue à Rhenanus la découverte de l'origine des Francs, voir G. Huppert, « The Trojan Franks and their Critics », *Studies in the Renaissance*, 12, 1965, p. 227-241 (ici p. 232-234). En ce qui concerne l'impartialité et l'objectivité, cf. P. Joachimsen, *Geschichtsauffassung und Geschichtsschreibung in Deutschland unter dem Einfluss des Humanismus*, Leipzig, 1910, (tpt. 1968), p. 145 (notre traduction) : « La raison principale de la position privilégiée de Rhenanus se trouve dans ses recherches fortement disciplinées, conduisant à une prise en compte sans passion du passé gréco-romain et allemand et à l'étude de celui-ci comme un objet mort de la recherche érudite », et, *ibid.*, « Grâce à cette méthode, il se place déjà dans l'époque où l'humanisme devient la philologie » ; et J. Ridé, *L'Image du Germain dans la pensée et la littérature allemandes de la redécouverte de Tacite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (Contribution à l'étude de la genèse d'un mythe)*. Thèse, 3 tomes, Paris, Honoré Champion, 1977, vol. 1, p. 331, « Beatus Rhenanus ou un représentant isolé de l'humanisme critique », et p. 344, « Il n'a voulu écrire qu'avec une passion, celle de la vérité. C'est sans doute pourquoi il n'a pas fait école, à la différence de Celtis, de Wimpfeling et d'Aventin, on ne lui connaît pas de disciples ». U. Muhlack dans « Beatus Rhenanus (1485-1547). Vom Humanismus zur Philologie », *Humanismus im deutschen Südwesten: Biographische Profile. Im Auftrag der Stiftung « Humanismus heute » des Landes Baden-Württemberg*, éd. P. G. Schmidt, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1993, p. 195-220 (ici p. 195-197), exprime quelques doutes sur l'impartialité et l'objectivité de Rhenanus. Pour un examen de ces questions, voir J. Hirstein, « Beatus Rhenanus (1485-1547), commentateur de la *Germanie* de Tacite : *litteris et patriae* ? », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 52, 2020, p. 62-136.

<sup>3</sup> Cf. P. Joachimsen, *Tacitus im deutschen Humanismus* (1911), *Gesammelte Aufsätze*, éd. N. Hammerstein, Aalen, 1970, p. 145 (nos traductions) : « précisément, grâce à son approche, il est si en avance sur son temps, qu'il ne pouvait former aucune école », et p. 290 : « Beatus Rhenanus se trouve, dans l'humanisme allemand, sur un sommet isolé ».

<sup>4</sup> Beatus Rhenanus, *Rerum Germanicarum libri tres (1531), Ausgabe, Übersetzung, Studien von Felix Mundt*, Tübingen, Max Niermeyer Verlag [Frühe Neuzeit Band, 127], 2008 ; toutes nos citations des RG proviendront de cette édition. Il y a eu cinq éditions d'époque (1531, 1551, 1610, 1670 et 1693), voir p. 1-5. Bien que seule l'*editio princeps* de 1531 ait paru du vivant de Rhenanus, Mundt utilise l'édition de 1551 comme texte de base en raison d'un rajout fait au texte de 1551, un passage de sept lignes (voir F. Mundt, RG, p. 5 et p. 80, ll. 7-13). À part lui, les textes de 1531 et de 1551 s'accordent (p. 5). Ce travail de thèse propose une édition et une traduction, accompagnées d'études ciblées (« Studien ») ; les contraintes de la thèse ont empêché la création d'un commentaire « linéaire » et la prise en compte étendue des livres de Rhenanus conservés à Sélestat. Mundt fait savoir (p. 1) qu'il n'y a pas de source manuscrite pour le texte, mais il n'a pas utilisé à bon escient un témoin important de Besançon (BM, ms. 1219), qui permet de proposer des variantes à au moins l'une des inscriptions (p. 360) imaginées par Rhenanus pour orner la ville de Sélestat : voir J. Hirstein, « Beatus Rhenanus et la pensée

qui laissait penser qu'on allait lire les *res gestae*, les « actions d'éclat », des Germains, dut conduire à la déception de plus d'un lecteur contemporain habitué au genre littéraire traditionnel de l'histoire<sup>5</sup>.

En fait, le Sélestadien était arrivé à une « historiographie » de style et de contenu moins élevés, qui rappelle plus les *Commentarii* de César ou l'approche ethnographique de Tacite dans la *Germanie* et dans certaines parties de l'*Agricola* que l'*Ab urbe condita* de Tite-Live ou les *Annales* de Tacite<sup>6</sup>. Outre l'influence de ses modèles littéraires, Rhenanus avait vécu une « guerre de religion » avant la lettre, la « Guerre des paysans » de 1525, sur la plaine rhénane, qui, par sa violence, décourageait une pensée partisane dans n'importe quel domaine chez les personnes avisées. Enfin, sa personnalité et sa formation favorisaient la rigueur en même temps que la curiosité et l'ouverture<sup>7</sup>.

Les hommes de son époque avaient bel et bien l'amour de la patrie et le Sélestadien ne faisait pas exception à cette règle. Ayant admiré Maximilien I<sup>er</sup> et respectant Charles Quint, il se sentait pleinement citoyen du Saint Empire romain germanique. Néanmoins, dans le domaine des investigations scientifiques, pour les raisons indiquées, il sut fortement modérer son patriotisme en faveur de ce que nous appelons la « science ». Si l'on rencontre chez lui une conclusion qui semble partir d'une interprétation partisane ou chauvine, il faut déterminer s'il y est arrivé par le biais de raisonnements menés en toute bonne foi ou si, en effet, il a été inspiré par un amour excessif de la patrie<sup>8</sup>.

Toujours est-il que les lecteurs ordinaires du domaine germanophone devaient non seulement regretter l'absence d'*exempla* allemands dans les *Res Germanicae*, mais aussi s'étonner de la présence d'un chapitre sur la ville de Paris à la fin de l'ouvrage, chapitre qui comportait la citation grecque la plus étendue du livre.

#### GERMANIAM ILLUSTRARE ?

Si l'on voulait à cette époque exprimer l'amour de la patrie, il fallait « illustrer » celle-ci. Or, le verbe *illustro*, qui a d'abord le sens propre d'« éclairer par la lumière », possède ensuite, sous l'idée d'« éclaircir », trois sens figurés. Le premier consiste à « rendre quelqu'un ou quelque chose remarquable, brillant ou connu, à le rehausser », le deuxième à « montrer quelque chose, à l'expliquer, à l'explicitier » et le troisième, dans une acception plutôt « religieuse », à « le sanctifier »<sup>9</sup>. Au siècle de Rhenanus, c'est le premier sens qui primait en historiographie. S'inspirant de l'histoire patriotique de Tite-Live, Flavio Biondo avait donné le ton en rédigeant l'*Italia illustrata*, organisée par les régions de l'Italie, leurs grandes villes et

---

plastique (1<sup>re</sup> partie) : le coup d'éclat des Sélestadiens à Herrlisheim en 1448 », *Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat* (= *AABHS*), 61, 2011, p. 35-42.

<sup>5</sup> D'après une lettre du 29 juillet 1543 de Rhenanus à Matthias Erb, on comprend que Rhenanus aurait publié une seconde édition revue et augmentée s'il n'avait pas vu que les hommes faisaient plus de cas « d'opinions saugrenues et de pures fables que des connaissances sur l'Antiquité vraies et fondées sur la bonne foi », *absurdas opiniones et meras fabulas pluris fieri quam ueram ac fide nixam uetustatis cognitionem* (Mundt, *RG*, p. 488-489). Pour la question d'une seconde édition, voir F. Mundt, *RG*, p. 486-489.

<sup>6</sup> Pour une ébauche d'analyse, voir J. Hirstein, *Tacitus' Germania and Beatus Rhenanus (1485-1547): A Study of the Editorial and Exegetical Contribution of a Sixteenth Century Scholar*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang [Studien zur klassischen Philologie, 91], 1995, p. 275.

<sup>7</sup> Pour une étude sur la personnalité de Rhenanus, voir J. Hirstein, « Beatus Rhenanus de Sélestat : l'homme enthousiaste révélé par le premier volume de ses lettres », *AABHS*, 66, 2016, p. 7-25.

<sup>8</sup> Nous avons examiné cette question en ce qui concerne son commentaire de la *Germanie* de Tacite : J. Hirstein, « Beatus Rhenanus et la *Germanie* de Tacite : *litteris et patriae* ? ».

<sup>9</sup> *TLL*, vol. VII, 1, fasc. III, col. 398, 25-84 à col. 399, 1-36. I *cum notione lucendi* : trans. 1 *proprie a i.q. luce collustrare* [...] 2 *translate a i.q. praeclarum uel notum reddere, augere* [...] b *i.q. manifestare*, sensu strictiore i.q. *dilucidare, enarrare* [...] c *i.q. inspirare uel animare*, apud ECCL. saepe i.q. *santificare* [...].

hommes. Le modèle fut repris par Konrad Celtis dans ses efforts pour réaliser une *Germania illustrata*<sup>10</sup>.

Beatus Rhenanus n'ignorait pas ce modèle, car il fait de l'ironie à ses dépens<sup>11</sup>. L'idée de *Germaniam illustrare* se trouve bien peu dans ses *Res Germanicae*<sup>12</sup> ; toutefois, dans le premier livre, le Sélestadien s'écrie :

*Dii boni, si docti uiri in hanc partem incumberent, quantum lucis afferri posset rebus antiquis ? Hoc uerè esset illustrare Germaniam*<sup>13</sup>.

Dieux bons, si les érudits se penchaient sur cette recherche, combien de lumière ne pourrait-on pas apporter aux études de l'Antiquité ? Ce serait véritablement « illustrer la Germanie » !

On comprend à travers la glose légèrement moqueuse *quantum lucis afferri* que pour Rhenanus *illustrare* revêt le deuxième sens exposé plus haut, « expliquer, expliciter », et non pas le premier, « rehausser ». Mais quelle est la recherche sur laquelle les érudits doivent se pencher pour ce faire ? Dans le passage en question, après avoir utilisé l'*argumentum etymologicum*, Rhenanus vient de « découvrir », sous son aspect contemporain, la forme latine et germane d'un nom de lieu. Faire l'étymologie des noms propres, c'est comme cela que l'on peut jeter de la lumière sur le passé. Du moins, c'est l'une des manières de faire de la recherche pour Rhenanus. Heureusement, il en existait d'autres parmi les sciences auxiliaires de l'histoire ! En effet, ce genre d'investigation, très prisé à l'époque, ne nous convainc que rarement, car la science étymologique n'en était qu'à ses débuts<sup>14</sup>.

Mais ce que Rhenanus entreprenait de manière excellente et réussie était l'analyse serrée de mots ou de passages problématiques en tenant compte du contexte à travers l'*usus scribendi* de l'auteur, l'*historia* et la *sententia*<sup>15</sup>. Une fois cerné le contexte d'un passage corrompu, il peut avoir recours à l'*argumentum paleographicum*. Rhenanus effectue alors un « close reading », s'intéressant à la structure profonde du passage. Ce sont ces analyses textuelles qui ont fait sa réputation d'éditeur scientifique et aussi d'historien ; il se présente sous son meilleur jour lorsqu'il se cantonne à ce domaine<sup>16</sup>.

---

<sup>10</sup> Pour une analyse de ces modèles, voir F. Mundt, *RG*, p. 490-506.

<sup>11</sup> J. Hirstein, « Ermolao Barbaro als Vorbild. Der Einfluß seiner Plinius-Kommentare auf die 'Geschichtsschreibung' des Beatus Rhenanus im dritten Buch der *Rerum Germanicarum libri III* », *Diffusion des Humanismus : Studien zur nationalen Geschichtsschreibung europäischer Humanisten*, éd. J. Helmuth, Ul. Muhlack et G. Walther, Göttingen, Wallstein Verlag, 2002, p. 190 et 192.

<sup>12</sup> Nous avons repéré deux occurrences, voir celle qui suit et, au début du livre III des *RG*, p. 270, 9-10 *ad rerum Germanicarum illustrationem in primis conducibile*. Comme dans le passage qui suit cette seconde occurrence, la pensée de Rhenanus est critique.

<sup>13</sup> F. Mundt, *RG*, p. 144, 9-10. Après *antiquis* un point d'exclamation serait plus approprié.

<sup>14</sup> Pour le procédé chez Rhenanus, les avantages et, surtout, les inconvénients, voir J. Hirstein, *Tacitus' Germania and Beatus Rhenanus*, p. 272-273 ; J. Hirstein, « Ermolao Barbaro als Vorbild », p. 192 et 198-203 ; F. Mundt, *RG*, p. 582-588 ; J. Hirstein, « Beatus Rhenanus et la Germanie de Tacite : *litteris et patriae* ? », p. 89-90, 100 et 129, n. 168 ; et F. Mundt, « History », *A Guide to Neo-Latin Literature*, éd. V. Moul, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 368.

<sup>15</sup> Nous utilisons une approche élaborée par J. Ruyschaert à partir de ses études sur Juste Lipse, éditeur de Tacite : J. Ruyschaert, *Juste Lipse et les Annales de Tacite : Une méthode de critique textuelle au XVI<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols, 1949, p. 53 et *passim*.

<sup>16</sup> F.R.D. Goodyear estime, dans son commentaire du début des *Annales* (*The Annals of Tacitus, 1-6, edition and commentary*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, p. 6-7), que l'édition bâloise de 1533 est « la première des grandes éditions de Tacite ». Certes, des philologues antérieurs avaient bien mérité de l'historien romain, mais, écrit Goodyear en parlant de Rhenanus, « Tacite est venu maintenant pour la première fois entre les mains d'un savant de la plus grande capacité et le premier parmi les latinistes de sa génération » ; son travail de philologue révèle une « intelligence exceptionnellement pénétrante et disciplinée ». Mais Goodyear va plus loin en précisant que, si la qualité des émendations était le seul critère d'excellence scientifique, « Rhenanus serait en lice avec Pichena et Nipperdey pour la deuxième place [après Juste-Lipse] parmi les savants taciteens.

Une autre science auxiliaire pratiquée par Rhenanus est la géographie. Il met en avant ces connaissances dans l'épître dédicatoire à ses *Res Germanicae* :

Il est inévitable, en effet, qu'on se trompe lourdement si l'on ne sait pas distinguer la Germanie ancienne et les provinces. C'est assurément de cette source que découla la fameuse erreur des auteurs antérieurs, d'après qui Varus Quintilius avait été massacré avec les légions romaines près d'Augsbourg<sup>17</sup>, alors que, vaincu par Arminius, il périt dans la forêt de Teutoburg, de l'autre côté du Rhin, en Germanie ancienne. S'ils avaient su que la Rhétie supérieure, à la frontière de laquelle se trouve Augsbourg, avait été une province romaine, aucun n'aurait affirmé cela. À vrai dire c'est un fait établi que Varus a été tué en Germanie ; or la Rhétie n'avait rien à voir avec la Germanie à cette époque, puisqu'elle était soumise aux Romains. Dès lors, la fameuse querelle *sans trêve ni merci* qui sévit jadis, au temps de mon enfance, entre mon compatriote Jakob Wimpfeling et Murner, sur les frontières entre la Gaule et la Germanie serait facile à apaiser en partant de ce principe<sup>18</sup>.

D'un point de vue patriotique, le Sélestadien vient de manquer une occasion en or pour chanter les louanges de l'Arminius de la *clades Variana* ! On ne trouve le nom du chef des Chérusques que deux fois dans les *Res Germanicae*, ce passage y compris<sup>19</sup>. Ce que retient le Sélestadien est que la connaissance des réalités géographiques peut couper court à une dispute aussi bruyante qu'inutile de son point de vue.

Pourtant, Rhenanus a beau critiquer les participants à la dispute pour savoir si les Gaulois furent jamais présents en Alsace et proposer le recours de la géographie, il s'intéresse bien lui-même à cette question portant sur les rapports historiques et préhistoriques entre les Germains et les Gaulois ou Celtes et met en œuvre toute sa science pour formuler des hypothèses. À ce propos, sa méthode est souvent moins géographique qu'ethnographique et le deuxième livre des *RG* est en grande partie ethnographique. Après avoir effleuré cette question dans les *RG*, il poursuit sa réflexion dans ses commentaires sur Tacite de 1533 et de 1544.

La mise en œuvre des sciences auxiliaires de l'histoire chez Rhenanus n'est pas toujours constante ou réussie. Il fait des avancées importantes en géographie et en ethnographie. Il utilise l'épigraphie, l'iconographie et l'archéologie (de son époque), non seulement pour y chercher des renseignements, mais aussi pour imaginer de nouveaux monuments<sup>20</sup>. La

---

Ses conjectures ne sont pas souvent, il faut le reconnaître, brillantes et passionnantes, mais elles possèdent la qualité plus importante d'être souvent correctes. Par sa prise en compte patiente de la grammaire et des expressions idiomatiques, et par son souci de logique et de précision, Rhenanus pourrait à juste titre être comparé à Madvig. Juste-Lipse a bâti sur les fondations jetées par Beatus Rhenanus » (notre traduction). Un autre critique de notre époque, Jean-Claude Fredouille, spécialiste de Tertullien, écrit que les « trois éditions de Rhenanus (1521, 1528, 1539), surtout la dernière, figurent vraisemblablement parmi les meilleures, tous écrivains confondus, que nous devons aux philologues de la Renaissance » (« Beatus Rhenanus, commentateur de Tertullien », *AABHS*, 35, 1985, p. 287-295 (ici p. 287).

<sup>17</sup> Pour les déformations historiques relatives à la défaite de Varus et son emplacement, voir J. Ridé, vol. 1, p. 52-54 et 546-549.

<sup>18</sup> *Plurimum enim erret necesse est, qui prouincias a ueteri Germania discernere nesciat. Equidem hinc ille ueterum error manauit putantium Varum Quintilium cum legionibus Romanis apud Augustam esse caesum, qui in Tentoburgiensi saltu trans Rhenum in ueteri Germania uincente Arminio occubuit. Quod si scissent Rhetiam primam, in cuius fine sita est Augusta, Romanorum fuisse prouinciam, nemo hoc dicturus fuerat. Siquidem constat Varum in Germania trucidatum, at Rhetia ad Germaniam id temporis minime pertinebat, Romanis oboediens. Iam litem illam ἄσπορὸν, quae olim inter cinem meum Iacobum Wimpfelingium et Murnarum me puero uiguit, de Galliae Germaniaeque terminis, promptum sit hinc rescindere* (F. Mundt, *RG*, p. 30, 18-27 ; ponctuation modifiée : on lit dans les éditions de 1531 et de 1551 *Tentoburgiensi* et non pas *Tentoburgensi*). Nous suivons pour l'essentiel la traduction de R. Walter, *Beatus Rhenanus, Citoyen de Sélestat, ami d'Érasme : Anthologie de sa Correspondance*, Strasbourg, Librairie Oberlin, 1986, p. 255.

<sup>19</sup> Ce passage (F. Mundt, *RG*, p. 30, 22) et p. 40, 16.

<sup>20</sup> Voir, par exemple, J. Hirstein, « Beatus Rhenanus et la pensée plastique (1<sup>re</sup> partie) ».

numismatique ne semble pas beaucoup l'intéresser. Nous avons vu que l'étymologie était plus souvent un handicap qu'une aide<sup>21</sup>.

### RES GERMANICAE

Les *Res Germanicae* contiennent trois livres. Le premier porte sur les changements de frontière et de « peuple ». Rhenanus distingue la *Germania uetus* : l'état de la *Germanie* avant Jules César lorsque ses frontières étaient le Rhin et le Danube et la *Germania posterius occupata et recentior*, l'état des peuples dans leurs mouvements d'environ 200 apr. J.-C. jusqu'à la bataille de Tolbiac ou Zülpich, vers 506, où les Francs sous la conduite de Clovis ont vaincu les Alamans. La différence entre *uetus* et *occupata* lui permet de dessiner clairement les contours des provinces germaniques des Romains et la Germanie « libre ». Rhenanus sait qu'il y a eu des mouvements continus de peuples et l'un des concepts qu'il met en avant est celui des *mutationes*<sup>22</sup>.

Le deuxième livre est en grande partie une étude ethnographique ciblée, où Rhenanus se penche sur l'histoire et surtout les us et coutumes des Francs et des Alamans, se fondant sur les sources littéraires : Ausone, Sidoine Apollinaire, les Panégyristes ainsi que sur les recueils de lois. Après avoir évoqué le retour à la liberté des Alamans avec l'avènement d'Othon I<sup>er</sup> en 962, ce qui l'intéresse est l'apparence, les armes, les lois, le mode de vie et surtout la langue des Francs, des Goths, des Burgonds, des Saxons, des Huns, des Alamans en général.

C'est dans ce livre que Rhenanus cite le *Misopogon* de Julien afin d'évoquer les chants que les Germains aimaient entonner<sup>23</sup>. En effet, pour se moquer de ses propres talents poétiques, Julien rappelle son expérience militaire de l'autre côté du Rhin, où il avait entendu les peuples vociférer des poèmes, pratique qui leur faisait grandement plaisir ; et lui, pourquoi s'en priverait-il, même en faisant de la poésie en prose<sup>24</sup> ? F. Mundt rappelle que ces citations de Julien en grec faites par Rhenanus en 1531 sont des inédits, car l'*editio princeps* de l'empereur fut imprimée seulement en 1566 à Paris<sup>25</sup>. Le manuscrit dont disposait Rhenanus n'a pas été identifié, mais F. Mundt suggère une parenté<sup>26</sup>. Nous n'avons pas encore trouvé d'allusion à ces citations inédites dans la littérature sur la tradition du texte de Julien.

<sup>21</sup> En dépit des efforts de Rhenanus pour faire avancer les recherches et élever le débat dans l'épître dédicatoire à Ferdinand, il faut reconnaître qu'il utilise un biais étymologique malvenu à la fin de cette lettre. F. Mundt a attiré l'attention sur ce travers : « Historiography », *A Guide to Neo-Latin Literature*, éd. V. Moul, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 368.

<sup>22</sup> Cf. J. Hirstein, « Beatus Rhenanus et la *Germanie* de Tacite : *litteris et patriae* ? », p. 94-95, 111 et 123.

<sup>23</sup> F. Mundt, *RG*, p. 248, 25-33.

<sup>24</sup> Notre texte de base du *Misopogon* est *L'empereur Julien, œuvres complètes, t. II, deuxième partie, Discours de Julien Empereur (X-XII) : Les Césars, Sur Hélios-Roi, Le Misopogon*, éd. et trad. C. Lacombrade, deuxième tirage (première éd. 1965), Paris, Les Belles Lettres, 2003, voir chap. 1, p. 157 (337c-338a). Cf. l'analyse de F. L. Müller, *Die Beiden Satiren des Kaisers Julianus Apostata (Symposion oder Caesares und Antiochikos oder Misopogon) Griechisch und Deutsch mit Einleitung, Anmerkungen und Index*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag [Palingenesia, 66], 1998, p. 216.

<sup>25</sup> F. Mundt, *RG*, p. 581.

<sup>26</sup> Il s'agirait d'un rapport avec le *Bodleianus Miscell. 57 (O)*, F. Mundt, p. 581, n. 324. Une partie de nos sondages va dans ce sens et l'argument avancé par F. Mundt est fort, mais ne porte que sur un seul mot traité dans les éditions modernes ; il faut plus d'exemples d'accord et l'utilisation d'éditions qui fournissent plus de détails pour arriver à une identification vraisemblable. En nous appuyant sur des faits bien minces (Hertlein, *Juliani Imperatoris quae supersunt praeter reliquias apud Cyrillum omnia recensuit Fridericus Carolus Hertlein, vol. II*, Leipzig, Teubner, 1876, p. 439, note par exemple que τό manque dans ἐθάλπετο δὲ τὸ δαμάτιον aux mss. *VMbEF*) et la simple localisation géographique, nous pouvons suggérer au moins le contrôle (nous n'avons pu le faire faute de temps) d'un manuscrit qui se trouve à Bâle : *Bas.* (F. IV, 39 de la Bibl. Univ. de Bâle). Il s'agit d'un manuscrit de 10 feuillets qui ne contient que le *Misopogon*, voir J. Bidez, *La tradition manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien*, Gand-Gent, Van Rysselberghe & Rombaut [Univ. Gand-Gent, Travaux de la Faculté et philosophie et lettres, 61 fasc.]/Paris-Parijs, Édouard Champion, 1929, p. 81-92, surtout p. 91.

On peut imaginer que Rhenanus, qui recherchait toutes les sources possibles, sans se limiter aux « classiques », pour élucider l'origine des peuples par des faits ethnographiques ou autres, soit tombé sur ce que dit Julien des chants germaines ou s'en soit souvenu. Ensuite, bien entendu, il aurait remarqué le texte de Julien portant sur l'épisode parisien.

Dans le troisième livre de son Histoire, Rhenanus se tourne vers la topographie, la toponymie et la description des villes de sa propre région : la plaine du Rhin supérieur. À la manière de Biondo dans l'*Italia illustrata*, il décrit Strasbourg, Sélestat, Colmar, Bâle, entre autres – : c'est-à-dire qu'il consent à faire au moins une sorte d'*Alsatia illustrata* ! Il maintient néanmoins l'approche scientifique telle qu'il la conçoit.

## L'EMPEREUR JULIEN À PARIS

Le passage qui nous intéresse<sup>27</sup> est mis en avant par F. Mundt pour illustrer l'ouverture d'esprit du Sélestadien :

*Pirckheimer stellt die Geographie in den Dienst der laus Germaniae. Den Abschluss seiner Deutschlandbeschreibung bildet Nürnberg, sita in totius Europae umbilico. Die Res Germanicae des Rhenanus enden mit Paris*<sup>28</sup>.

Pirckheimer met la géographie à contribution dans le *laus Germaniae*. La conclusion de sa description de l'Allemagne est formée par Nuremberg, « sise dans l'ombilic de l'Europe tout entière ». Les *Res Germanicae* de Rhenanus se terminent par Paris.

En effet, les cheveux durent se dresser sur la tête des contemporains de Rhenanus, citoyens du Saint-Empire, lorsqu'ils arrivèrent aux toutes dernières pages du troisième livre des *Res Germanicae*, consacré à la gloire qui se diffuse des villes sur la plaine rhénane.

Les deux premières lignes de l'entrée sur « Lutetia » ne laissent aucune place au doute :

*Non est animus hoc opere externa persequi, sed tamen in gratiam Parisiensium, apud quos aliquando uixi, libet aliquid uice coronidis de Lutetia adicere*<sup>29</sup>.

Mon intention n'est pas de traiter de nations étrangères dans cet ouvrage, mais néanmoins, pour complaire aux Parisiens, chez qui j'ai vécu un jour, il me plaît d'ajouter quelque chose à propos de Lutèce en guise de conclusion.

Même si cela peut sembler hors sujet, Rhenanus se plaît à accorder une entrée à Paris tout à la fin de son *Histoire d'Allemagne*. Quel est le véritable but de cette fin surprenante<sup>30</sup> ?

Fidèle à son intérêt pour la géographie, Rhenanus cite d'abord Ammien Marcellin (*Histoire*, 15, 11, 3) sur l'emplacement fluvial du fortin des Parisiens sur l'Île de la Cité. Ammien fait une présentation générale de la Gaule. Ces renseignements permettent à Rhenanus de tirer quelques conclusions sur la taille de la place forte qui occupait pleinement l'Île<sup>31</sup>. Il évoque ensuite les deux cités, de banlieue pour ainsi dire, sur la rive droite et sur la rive gauche. Rhenanus reprend Ammien (*Histoire*, 20, 4, 2 ; 11-14) pour aborder son sujet en montrant que c'est là où Julien l'Apostat rencontra le tribun Decentius qui menait l'armée composée de troupes barbares à l'empereur Constance II pour faire la guerre contre les Perses et là où,

---

<sup>27</sup> F. Mundt, *RG*, p. 414-421.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 521.

<sup>29</sup> F. Mundt, *RG*, p. 414, 10-11.

<sup>30</sup> Dans ce qui suit sur le chapitre consacré à Paris, nous laissons de côté les toutes dernières lignes qui évoquent sa place dans la *Notitia dignitatum*.

<sup>31</sup> F. Mundt, *RG*, p. 414, 11-17.

malgré lui, Julien fut proclamé empereur (*salutabundus*) par ces troupes éruiliennes, bataves, pétulantes et celtes, cela dans l'hiver 359-360.

Ensuite, Rhenanus, qui a vécu sur la rive gauche, là où se trouvaient les « Écoles » (*scholae*), émet l'hypothèse (*crediderim*) que la rive gauche fut habitée avant la rive droite. Il se fonde sur la présence de l'abbaye de Cluny, qui fut autrefois le palais des princes romains et avait été rénovée récemment<sup>32</sup>.

Avec la particule *sed*, le Sélestadien introduit sa source principale, Julien lui-même, qui a décrit Lutèce et la Seine de manière « tout à fait élégante » (*elegantissime*) dans son *Discours d'Antioche* ou le *Misopogon* l'« Ennemi de la barbe » de 363<sup>33</sup>. Ce discours est un texte très littéraire débordant d'une autodérision qui est en même temps féroce ironique et mordante à l'égard des bonnes gens d'Antioche, corrompus, parfumés et rasés de partout, que Julien égratigne sans vergogne parce qu'ils étaient, selon lui, d'une ingratitude monstre et qu'en outre ils n'approuvaient ni sa conduite de philosophe ni sa barbe.

Le Sélestadien présente le passage, indiquant que Julien a fait cette description parce qu'il devait répondre à ses adversaires à Antioche :

*Vbi criminationibus quorundam respondens, qui ipsi commessiones et uomitus obiecerant, ostendit, qua causa semel Lutetiae coactus sit cibum reiicere, tum uidelicet quum...*<sup>34</sup>

Là où [dans le discours], répondant aux accusations calomnieuses de certains, qui à lui-même avaient reproché ses festins déréglés et ses vomissements, Julien montra pour quelle raison il fut une fois obligé, à Lutèce, de rejeter sa nourriture, à savoir au moment où...

Cette explication de Rhenanus surprend parce que, s'il y a quelqu'un qui fait ce genre de reproche, sans pourtant mentionner des vomissements, c'est bien Julien, qui critique le mode de vie dissolu et dévergondé des Antiochiens. Outre le plaisir qu'il prend à se rappeler la ville de Lutèce et à décrire son climat tempéré, Julien évoque son vomissement simplement pour prouver que les conditions de vie très dures qu'il s'imposait l'amenèrent une fois à rejeter le peu de nourriture qu'il avait l'habitude d'absorber. Dans l'Antiquité, comme à l'époque de Rhenanus, le terme de *commessatio/comissatio* possède une connotation bien péjorative<sup>35</sup>. Le Sélestadien a peut-être lu trop vite en s'appuyant sur le stéréotype des vomissements volontaires faits pour alléger le ventre – que ce soit à une fête ou dans d'autres circonstances<sup>36</sup> –, ou bien il disposait d'une source fragmentaire ou bien encore il portait le regard sur quelque chose d'autre.

Ensuite, le Sélestadien anticipe, mettant la charrue avant les bœufs, parce qu'il explique et commente le contenu du passage qu'il n'a pas encore cité. Examinons le texte lui-même avant de reprendre les observations de Rhenanus. Le texte grec cité par lui occupe toute une page dans l'édition de Mundt, ainsi que la traduction latine que le Sélestadien en propose. Pour l'essentiel le texte de Julien commence et se termine par une allusion aux « Celtes »<sup>37</sup>.

<sup>32</sup> F. Mundt, *RG*, p. 414, 23-27 (*Crediderim* l. 23 ; à la ligne 27, lire non pas *principium*, mais *principum*).

<sup>33</sup> *Ibid.*, *Sed*, l. 27 ; *elegantissime*, 29.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 414, 29-31.

<sup>35</sup> Cf. l'*Autobiographie* de Willibald Pirckheimer qui utilise le terme soit pour décrire la conduite des Allemands en Italie, conduite qu'il évite, soit pour montrer qu'à Nuremberg, au lieu de se livrer à de telles pratiques, il fait de la littérature, grecque surtout : W. Pirckheimers, *Schweizerkrieg nach Pirckheimers Autographum im Britischen Museum herausgegeben von Karl Rück. Beigegeben ist die bisher unedierte Autobiographie Pirckheimers, die im Arundel-Manuskript 175 des Britischen Museums erhalten ist*, München, Verlag der K. Akademie, 1895, p. 142, 12 et 143, 9 (p. 139-152). Nous avons pu lire ce texte grâce au travail de thèse de Monsieur Nicolas Brisbois sur les traductions pseudo-platoniciennes du Nurembergeois.

<sup>36</sup> Cf. Sénèque, *Ep.* 68, 7.

<sup>37</sup> F. Mundt, *RG*, p. 416, 2 et 36-37.

L'épisode parisien peut être divisé en deux grandes parties. Dans la première, Julien commence par une bonne ouverture de récit (presque sur le mode « il était une fois ») : Ἐτύγχανον ἐγὼ χειμάζων παρὰ τὴν φίλην Λουτεκίαν (« Il se trouvait que j'hivernais dans ma chère Lutèce »)<sup>38</sup>. Les verbes sont en général au présent de vérité générale. Julien, comme Ammien, décrit l'emplacement de Paris. Comme l'empereur y séjourna plusieurs fois en hiver, il s'attarde bien plus sur les faits fluviaux et climatiques. Il est intéressé par la stabilité de la Seine, la qualité de son eau (notre philosophe a dû en boire beaucoup) et l'hiver plutôt tempéré pour la région. Il émet une hypothèse : le climat modéré est dû à la proximité [relative] de l'océan qui est plus chaud par nature, ou bien il y a une autre cause, qui lui échappe. Quoi qu'il en soit, l'hiver plus chaud permet des plantations – la vigne, et les figuiers, qui doivent néanmoins être protégés.

Au vu de l'épisode personnel à venir, cette première partie peut sembler longue. Mais dans l'économie de l'ensemble, les propos sur les hivers tempérés préparent le récit d'un hiver plus rigoureux. Or, puisque Rhenanus lui-même avait aussi choisi de faire un sort à Paris, toute cette partie, qui suit ses sujets de prédilection, pouvait légitimement l'intéresser. Nous sommes ici dans la géographie physique et humaine.

Avec les mots « Donc cet hiver était plus dur que d'habitude »<sup>39</sup>, on entre dans le récit particulier. Les verbes sont plutôt à l'imparfait ou à l'aoriste. Si l'hiver était habituellement tempéré, celui où Julien se trouvait à Paris était bien plus rigoureux, si bien que la Seine charriait de gros blocs de glace, qui rappelaient le marbre ; ceux-ci étaient en passe de créer un pont sur l'eau qui coulait<sup>40</sup>. La pièce où Julien dormait n'était pas chauffée comme la plupart des habitations. Il décrit la situation ainsi dans le texte proposé par Rhenanus :

Ἐθάλλετο δὲ <τὸ> δωμάτιον οὐδαμῶς, οὐπερ ἐκάθευδον, ὄνπερ εἰώθει τρόπον ὑπὸ ταῖς καμίνοις τὰ πολλὰ τῶν οἰκημάτων ἐκεῖ θερμαίνεσθαι, καὶ ταῦτα ἔχων [sic] εὐπρεπῶς πρὸς τὸ παραδέξασθαι τὴν ἐκ τοῦ πυρὸς ἀλέαν<sup>41</sup>.

Et la petite maison n'était chauffée d'aucune manière, là où précisément je dormais : habituellement la majorité des habitations dans cet endroit sont chauffées de cette manière : 'sous des fours', et elles pouvaient accepter convenablement la chaleur du feu.

Rhenanus traduit le passage ainsi :

*Porro cubiculum, ubi dormiebam, nequaquam calefiebat, quomodo pleraque coenacula sub fornacibus illic calefieri consueverunt, praesertim quum appositum ac instructum esset ad recipiendum ab igne teporem*<sup>42</sup>.

En outre, la chambre, où je dormais, n'était aucunement chauffée de la manière dont la plupart des salles à manger à l'étage dans cet endroit ont l'habitude de l'être : 'sous des fours', étant donné surtout que la chambre avait été disposée et munie pour recevoir la chaleur du feu.

Nous reviendrons sur la formulation clé ὑπὸ ταῖς καμίνοις (« sous des fours ») qui est la leçon des manuscrits, traduite par Rhenanus bien littéralement : *sub fornacibus*.

Nous devons comprendre d'après ce passage que, dans la chambre en question, la possibilité de chauffer existait, mais que Julien n'en profitait pas. En effet, en accord avec

<sup>38</sup> *Ibid.*, lignes 1/chap. 7, p. 160/340 d 1.

<sup>39</sup> *Ibid.*, l. 16-17. Trad. de Lacombrade, chap. 7, p. 160-161/340 d.

<sup>40</sup> F. Mundt, *RG*, p. 416, 20 : il faut lire non pas ζεῦμα, mais ῥεῦμα « courant (d'un fleuve) ».

<sup>41</sup> *Ibid.*, l. 21-24. Pour ἐθάλλετο δὲ τὸ δωμάτιον, l'article fait défaut dans les textes de Rhenanus de 1531 et de 1551. Si F. Mundt ne relève pas cette omission, il fait savoir dans son apparat que ces mêmes textes d'époque présentent non pas l'imparfait épique ἔχων, mais ἔχων. Lacombrade, Müller et Nesselrath lisent non pas εὐπρεπῶς mais εὐπρεπῶς : « elles étaient en état de faire accepter la chaleur du feu ».

<sup>42</sup> F. Mundt, *RG*, p. 418, 20-22.

son caractère austère, il fait preuve de ἀπανθρωπία (« inhumanité ») envers lui-même<sup>43</sup> : il avait choisi de dormir « à la dure », sans chauffage. Mais face au froid de cet hiver-là, il changea d'avis. Toutefois, il ne voulut pas profiter de l'installation de la pièce de peur de faire sortir l'humidité renfermée par les murs. Il ordonna ainsi à ses serviteurs d'apporter un appareil contenant des cendres chaudes avec des charbons ardents placés sur elles. La quantité n'était pas importante, mais suffisante pour créer une réaction forte dans la chambre.

Οἱ δέ, καίπερ ὄντες οὐ πολὺ, παμπληθεῖς ἀπὸ τῶν τοίχων ἀτμοὺς ἐκίνησαν, ὑφ' ὧν κατέδαρθον<sup>44</sup>.

Or ceux-ci, bien que n'étant pas importants, mirent en mouvement toute une masse de vapeurs humides à partir des murs ; sous l'effet de celles-ci, je m'endormis.

Rhenanus traduit le texte ainsi :

*Hi uero quanquam non multi forent, e parietibus uapores commouerunt. Qua re factum est, ut obdormiscerem*<sup>45</sup>...

Mais en vérité, ceux-ci, bien que n'étant pas nombreux, mirent en mouvement des vapeurs à partir des murs. Et par là il arriva que je m'endormisse...

La tête de Julien fut si alourdie qu'il frisa l'asphyxie. Il fut sorti de la chambre et sur l'avis des médecins il vomit le peu de nourriture qu'il avait absorbée. Il en sortit ragailardi le lendemain !

Il a donc été, même auprès des Celtes, qui sont endurcis, un *beautontimoroumenos*, comme le *Duskolos* de Ménandre<sup>46</sup>. Et les Celtes (à la différence des Antiochiens) n'y trouvèrent rien à redire.

#### LES ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE CHEZ JULIEN À PARIS

Avant de reprendre les observations de Rhenanus, considérons la pensée d'autres lecteurs sur les mots que nous avons cités, même si nous ne pouvons prétendre ici à l'exhaustivité ni en matière de critique textuelle ni, encore moins, dans le domaine archéologique. F. C. Hertlein, dans son édition de 1876, imprime la leçon des manuscrits en maintenant ὑπὸ ταῖς καμίνοις<sup>47</sup>. En 1883, S. A. Naber fait part à Allard Pierson de ses doutes relatifs à ce groupe de mots, vides de sens selon lui<sup>48</sup>. S'inspirant d'une lettre de Pline le Jeune sur sa villa (*Lettres*, 2, 17, 23), où il est question d'une « chaufferie », *hypocaustum*, qui fournit une chaleur provenant d'en bas<sup>49</sup>, il opère une conjecture en proposant de lire ὑπογαίαις καμίνοις, « par

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 416, l. 25. Je ne suis pas sûr que le verbe *auerarier* chez Rhenanus (p. 418, l. 24) en soit la meilleure traduction. On se rend compte que le Sélestadien a bien mal compris cette phrase, du reste corrompue ; voir l'explication générale plus loin.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 416, 30-31. À la place de πολὺ, les éditions modernes fournissent πολλοί et proposent l'agencement général de la phrase Οἱ δέ, καίπερ ὄντες οὐ πολλοί, παμπληθεῖς ἀπὸ τῶν τοίχων ἀτμοὺς ἐκίνησαν, ὑφ' ὧν κατέδαρθον.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 418, 29-30.

<sup>46</sup> Julien fait allusion seulement à Ménandre : F. Mundt, *RG*, p. 416, 36-37/chap. 8, 342 a ; c'est nous qui renvoyons à Térèce. Pour cette seule mention de Ménandre chez Julien et son sens, voir Jean Bouffartigue, *L'empereur Julien et la culture de son temps*, Paris, Institut d'études augustiniennes [Série Antiquité-133], p. 135.

<sup>47</sup> Hertlein, 1876, p. 439, 12.

<sup>48</sup> S. A. Naber, « Epistula critica ad Allardum Piersonum de Iuliano », *Mnemosyne*, 11, 1883, p. 387-410 (ici p. 410).

<sup>49</sup> H. Zehnacker, Pline le Jeune, *Lettres, livres I-III*, éd. et trad. H. Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 63, traduit le latin « *Applicatum est cubiculo hypocaustum perexiguum, quod angusta fenestra suppositum calorum, ut ratio exigat,*

des fours souterrains », ce qui supprime l'utilisation peu commune de ὑπό et nous met devant le célèbre « chauffage au sol » des Anciens. Il faut néanmoins se demander si on peut raisonnablement comparer des pratiques et des lieux bien séparés dans le temps (environ deux cents ans) et dans l'espace (l'Italie du Nord et Paris). En outre, sauf omission, il n'y a pas de parallèle de cette utilisation de l'adjectif ὑπόγειος, ος, ον. Même en ce qui concerne le terme *hypocaustum* en grec, les sources fournies par les dictionnaires sont latines !

En 1904, A. Platt, qui ne semble pas avoir lu Naber, tout en reconnaissant qu'on peut trouver des parallèles de l'emploi de ὑπό avec le datif d'instrument chez Julien, préfère le rejeter, d'autant plus que l'article pour lui est vide de sens<sup>50</sup>. Il fait une conjecture similaire à celle de Naber, pour lire ὑποστέγους καμίνοις, « par des fours 'd'intérieur' ». Tout comme pour ὑπόγειος, ος, ον, l'adjectif ὑπόστεγος, ος, ον (litt. « couvert d'un toit, couvert ») ne possède pas d'attestation en rapport avec des éléments de chauffage. Platt semble travailler avec sérieux ; pourtant nous ne savons pas quelle était son intention, car l'adjectif ὑπόστεγος possède un sens bien figuré chez Julien et Themistios : la « philosophie 'chez soi' »<sup>51</sup> !

En 1922, F. Boulenger traite la question *obiter*, pour ainsi dire, parce que, sans citer le groupe de mots ni faire allusion aux conjectures, il fait savoir que l'utilisation de ὑπό avec le datif est relativement restreinte. Toutefois, il peut se trouver « au figuré : 1) au sens de 'par, au moyen de' toujours avec un *nom de chose*, au lieu de ὑπό et le génitif, avec un verbe passif ». Il cite quelques emplois, puis renvoie uniquement à la page et à la ligne de l'édition de Hertlein qui comprennent le groupe de mots ὑπὸ ταῖς καμίνοις<sup>52</sup>.

C. Lacombrade, en 1965, dans notre texte de référence, maintient la conjecture de Naber, le mentionnant dans l'apparat. Il traduit ainsi « par le procédé courant des chaudières souterraines »<sup>53</sup>. F. L. Müller en 1998 imprime la lecture de Naber et fournit un apparat plus complet<sup>54</sup>. En 2015, H. G. Nesselrath, dans son édition des *Œuvres complètes* de Julien, maintient la conjecture de Naber et élargit son apparat pour faire valoir que Boulenger avait défendu la leçon des manuscrits ὑπὸ ταῖς καμίνοις et y faire figurer aussi la conjecture de Platt<sup>55</sup>.

Les éditeurs modernes rejettent dans leur majorité la leçon des manuscrits. C'est bien entendu la nature des éléments de chauffage qui est en jeu. H. Degering, dans l'article de la *Real-Enzyklopädie* sur le chauffage, en particulier des chambres (1912), fait des remarques liminaires utiles en soulignant que les auteurs de la plupart de nos sources, qui viennent de

*aut effundit aut retinet* » ainsi : « Attenante à cette chambre est une minuscule chaufferie qui par un mince clapet retient ou diffuse, selon les besoins, la chaleur venue d'en bas ».

<sup>50</sup> A. Platt, « Emendations of Julian *Misopogon* », *Classical Review*, 18, 1904, p. 21-22 (ici p. 21).

<sup>51</sup> L'empereur Julien, *Œuvres complètes, tome II – 1<sup>re</sup> partie, Discours de Julien Empereur, À Themistios...*, éd. et trad. G. Rochefort, Paris, Les Belles Lettres, 1963, discours VI, 9/262 d : (Julien à Themistios) « Cette crainte explique la fréquente et juste exaltation de ma vie d'autrefois, et je ne fais que t'obéir en faisant réflexion non seulement que c'était, disais-tu, la concurrence avec ces grands hommes, Solon, Lycurgue et Pittacos, qui m'était proposée, mais encore que tu me disais de quitter la philosophie en chambre pour la philosophie à l'air libre » (... ἐκ τῆς ὑποστέγου φιλοσοφίας πρὸς τὴν ὑπαίθριον). Rochefort fait savoir en note que Themistios, dans son discours XXVI, « condamna la 'philosophie en chambre', et s'efforça de démontrer qu'un philosophe ne pouvait se soustraire au devoir de parler devant le peuple et le conseil. »

<sup>52</sup> F. Boulenger, *Essai critique sur la syntaxe de l'empereur Julien, Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris par Fernand Boulenger, Professeur aux Facultés catholiques de Lille*, Lille, Facultés catholiques/Paris, Auguste Picard, 1922, p. 105.

<sup>53</sup> C. Lacombrade, p. 162 : ὑπὸ γαίους Naber : ὑπὸ ταῖς codd.

<sup>54</sup> F. L. Müller, *Die Beiden Satiren des Kaisers Julianus Apostata...*, p. 128, n. 6 : ὑπογαίους Naber, Wright, Lacombrade : ὑπὸ ταῖς codd. Hertlein, Prato ; son commentaire (n. 6) n'est pas utile ici.

<sup>55</sup> H.-G. Nesselrath, *Julianus Augustus Opera edidit Heinz-Günter Nesselrath*, Berlin – Boston, De Gruyter [Bibliotheca Teubneriana, 2018], 2015, p. 179, l. 19 : ὑπογαίους Naber : ὑπὸ ταῖς codd. (def. Boulenger1 105) : ὑποστέγους Platt.

zones spatio-temporelles très diverses, ne visaient aucunement une description technique et qu'il est souvent très difficile de savoir lequel des trois systèmes en usage est indiqué<sup>56</sup>. Il y a, selon Degering, trois classes d'appareils de chauffage : 1) le brasero avec le charbon ; 2) le four à bois ; et 3) la chaufferie (*hypocaustum*) hors de la pièce accompagnée de la suspension des sols et de l'installation de canaux ou de tubes dans les murs. Ce troisième système peut comprendre plusieurs éléments : la chaufferie elle-même, le chauffage par canaux et une configuration variable de ces deux éléments<sup>57</sup>.

Sur le plan des *realia*, l'utilisation des premier et troisième systèmes peut se confirmer ; en revanche, il y a discussion sur le statut du deuxième. Même s'il n'y a pas de terme précis pour le brasero, on rencontre des descriptions de ses effets (*fomenta*) ou de ses éléments (*favilla*)<sup>58</sup>. Bien que des spécialistes disputent l'existence du deuxième système, H. Degering met en avant l'usage du terme *caminus*, citant même comme un exemple du four le passage de l'empereur Julien qui nous intéresse<sup>59</sup>. Il fait savoir que ce terme d'origine grecque a des synonymes latins tels que *clibanus furnus*, *fornax* et *focus* ; nous avons vu que Rhenanus traduisait par *fornax*. Se fondant sur des témoignages tels que le *luculento camino* (le « four brillant ») de Cicéron (*Ad fam.* VII, 10, 2), H. Degering est sûr de l'existence de ces appareils même si les dispositifs destinés à évacuer la fumée étaient inexistantes ou provisoires<sup>60</sup>. Quant au système de l'*hypocaustum*, on connaît même son inventeur, semble-t-il (C. Sergius Orata) et, de nos jours, les vestiges n'en manquent pas, quoique des questions techniques délicates demeurent<sup>61</sup>.

En effet, le problème persistant pour les trois systèmes est, bien entendu, celui de l'évacuation de la fumée, dans la mesure où elle se faisait, et le danger corollaire de l'asphyxie due à la présence du monoxyde de carbone. Or, les témoignages littéraires proviennent souvent du monde méditerranéen où les maisons pouvaient rester bien ouvertes. Même dans le système de l'*hypocaustum*, avec l'utilisation du *praefurnium*, de la *suspensura* et les *tubuli*<sup>62</sup>, il y a discussion pour savoir si on permettait à la fumée de circuler dans l'espace sous le sol, d'où elle pouvait entrer dans la pièce, ou par les *tubuli* dans les murs, ce qui pouvait amener des températures trop élevées et un risque d'incendie<sup>63</sup>.

En acceptant la conjecture ὑπογαίους καμίνοις chez Julien, les éditeurs modernes supposent que le système indiqué est celui de l'*hypocaustum* et non pas du *caminus*. H. Degering, dans son article, ne semble pas avoir connaissance de la conjecture de Naber et évalue le texte de Julien d'après la leçon des manuscrits : ὑπὸ ταῖς καμίνοις.

<sup>56</sup> H. Degering, « Heizung », *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, Neue Bearbeitung, begonnen von Georg Wissowa unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen herausgegeben von Wilhelm Kroll, Vierzehnter Halbband*, Stuttgart, Metzlersche Buchhandlung, 1912, cols. 2646-2652 (col. 2646, 31-49).

<sup>57</sup> *Ibid.*, lignes l. 50-59.

<sup>58</sup> *Ibid.*, col. 2647, 66 et col. 2648, 6-7, etc.

<sup>59</sup> *Ibid.*, col. 2648, 67.

<sup>60</sup> *Ibid.*, col. 2650, 14-36. Il mentionne le passage de Cicéron au moins trois fois (col. 2648, 64 ; 2649, 42 et 2650, 25).

<sup>61</sup> *Ibid.*, col. 2650, 46 – col. 2652, 13.

<sup>62</sup> Cf. les illustrations sous « Heizung » dans le *Neue Pauly, Bd. 5, Enzyklopädie der Antike hrsg. von Hubert Cancik und Helmuth Schneider*, Stuttgart – Weimar, Verlag J. B. Metzler, 1998, col. 261 ou sous « Chauffage » dans l'*Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 3, Strasbourg, Publitotal, 1983, col. 1644.

<sup>63</sup> H. Degering, « Heizung », *Paulys Real-Encyclopädie*, col. 2652, 5-13. Voir aussi l'article « Hypocaustum » dans la *Real-Encyclopädie*, 9. Bd., Stuttgart, Metzler, 1916, col. 334 et 336 et l'entrée « Chauffage, Hypocauste » chez Ch. Daremberg et E. Saglio avec le concours d'E. Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, vol. 3, Paris, Hachette, 1900, p. 345-350 (ici p. 350).

LES OBSERVATIONS DE RHENANUS

Reprenons les observations de Rhenanus sur les conditions du vomissement de Julien :

*... tum nidelicet quum Gallicae consuetudinis impatiens qua coenacula per fornaces calefiebant, illatis in cubiculum uiuis carbonibus, eo nidore fermè extinctus est*<sup>64</sup>.

... à savoir au moment où, supportant mal la coutume gauloise de chauffer les chambres à l'étage par des fours, après qu'on eut apporté des charbons ardents dans la chambre, il fut presque tué par cette vapeur<sup>65</sup>.

Rhenanus fait savoir que Julien « supportait mal » cette coutume gauloise qui consistait à utiliser des fours pour chauffer les *coenacula*, les chambres à l'étage ; la mention des *coenacula* est un ajout aux renseignements fournis par Julien. Nous devons conclure que, dans l'économie du passage et de l'interprétation de Rhenanus, Julien ne voulait pas utiliser et même supportait mal ce chauffage par four, si bien qu'il s'est fait apporter le brasero.

Après avoir dit cela, Rhenanus résume l'essentiel du passage qu'il n'a pas encore présenté, faisant savoir que Julien *illatis in cubiculum uiuis carbonibus, eo nidore fermè extinctus est*. Le mot clé dans le résumé est *nidor, oris*, « l'odeur ou la vapeur qui se dégage d'un objet qu'on brûle »<sup>66</sup> et on note ici que la présence de l'adjectif démonstratif *eo* crée un lien de causalité entre les charbons et la « vapeur ». On aurait aimé néanmoins plus de précision dans le latin : par exemple, à la place de *eo nidore*, le groupe de mots *eo fumo* « par cette fumée » tout simplement, mais l'un des intérêts du charbon est qu'il n'émet pas autant de fumée que le bois. Nous tenterons plus loin de préciser le sens de *nidor*. Dans sa traduction du texte de Julien, Rhenanus avait rendu ἀτμούς par « *uapores* », non pas par « *nidores* ».

Après le résumé, Rhenanus fait des observations sur le passage à venir :

*Quae nos docebit narratio obiter usum hypocaustorum, qui Germaniae peculiaris est, olim apud Gallos fuisse receptissimum. Alioqui si fumarium habuisset ille locus, in quo Iulianus dormiebat, nihil mali sensisset, et notum est, quid Graecis significet κάμνος. Sed aiunt ueteris architecturae periti fumariorum usum praeis ignotum extitisse, qui tubulos habebant parietibus insertos ad coenacula uel calefacienda uel refrigeranda. Apponemus autem ipsa Iuliani Caesaris uerba. Sic enim ad Antiochenses suos loquitur...*<sup>67</sup>

Et ce récit nous apprendra chemin faisant que l'usage des « poêles », qui est propre à la Germanie, fut autrefois tout à fait admis chez les Gaulois. Du reste, si ce lieu, dans lequel Julien dormait, avait possédé une cheminée, il n'aurait ressenti aucun mal, et ce que signifie κάμνος [« four »] chez les Grecs est bien connu. Mais les spécialistes de l'architecture ancienne disent que l'usage des cheminées était inconnu chez les premiers peuples, qui avaient de petits

<sup>64</sup> F. Mundt, *RG*, p. 414, 31-33.

<sup>65</sup> F. Mundt, *ibid.*, p. 415, traduit ainsi : « ...und zwar bei der Gelegenheit, als man ihm, der an den gallischen Brauch, die Speisezimmer mit Öfen zu heizen, nicht gewöhnt war, glühende Kohlen auf sein Zimmer brachte, an deren Qualm er fast erstickt wäre ». Nous ne le suivons pas pour la traduction de *impatiens*, qui ne comprend pas normalement l'idée d'habitude, ou, en l'occurrence, celle de ne pas être habitué à quelque chose. En fait, dans les *RG*, Rhenanus fournit un exemple de la gêne que ce genre de chauffage peut occasionner à ceux qui n'y sont pas habitués (F. Mundt renvoie à ce passage, p. 610, n. 526) et il le fait en établissant un rapport avec des caractéristiques de l'« Allemagne ». Dans sa description de Bâle dans le troisième livre, il dresse une liste de tous les avantages de la ville, mais relève néanmoins deux inconvénients : *...hypocaustorum usus multos offendit non assuetos, et pandochiorum sordes, id quod cum tota Germania commune habet* « ...l'usage des poêles heurte de nombreuses personnes qui n'en ont pas l'habitude et la « saleté des hôtels, ce que Bâle a en commun avec toute la Germanie » (*ibidem*, p. 328, 15-16).

<sup>66</sup> *Le Grand Gaffiot, Félix Gaffiot... Dictionnaire Latin-Français, Nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert...*, Paris, Hachette, 2000, p. 1042, écrit plus précisément pour *nidor, oris*, m. « odeur (vapeur) [qui se dégage d'un objet qui cuit, qui grille ou qui brûle] ».

<sup>67</sup> F. Mundt, *RG*, p. 414, ll. 33-3.

conduits insérés dans les murs pour chauffer ou refroidir les chambres à l'étage. Or nous proposerons les mots eux-mêmes de l'Empereur Julien. En effet, il s'adresse ainsi à ses Antiochiens :...<sup>68</sup>.

Or, au XVI<sup>e</sup> siècle, *hypocaustum* n'a plus le sens antique. Il veut dire le « four à bois » ou le « poêle », c'est-à-dire l'« appareil lui-même », ou « la pièce où il se trouve »<sup>69</sup>, car il est posé dans la pièce même. Dans ses « études », F. Mundt relève aussi le sens contemporain de *hypocaustum* et montre, grâce à une allusion dans une lettre d'époque (1522), que *hypocaustum* peut vouloir dire en allemand « Stube » et posséder une forme neo-latine *stuba*, c'est-à-dire 'pièce que l'on peut chauffer'<sup>70</sup>. Mais comme l'indique R. Hoven, sous le vocable *stuba*, ce terme peut aussi indiquer non seulement la « chambre avec poêle », mais aussi le « poêle » lui-même<sup>71</sup>. Le terme « stub » existe en alsacien et possède ces mêmes sens<sup>72</sup>. En alsacien, le terme français de « poêle » est souvent rendu par des formes du nom allemand pour « poêle en faïence » : « Kachelofen ». Ces poêles de taille importante et de très grande efficacité ont existé à partir du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup> et étaient une caractéristique du domaine du Rhin supérieur. Or, comme ils devaient chauffer toute l'habitation ou le bâtiment, dans la pièce elle-même où ils se trouvaient la chaleur dégagée pouvait être excessive et presque suffocante.

En soutenant que l'utilisation de poêles est propre à la Germanie, Rhenanus commet un anachronisme, car, sauf erreur, il ne sait pas comment les Germains du temps de Julien chauffaient leurs habitations. Il pense plutôt à sa propre époque et à sa propre région, c'est-à-dire aux célèbres « poêles ». D'après son interprétation du groupe de mots ὑπὸ ταῖς καμίνοις chez Julien, il doit penser que cet usage des poêles était aussi tout à fait courant chez les Gaulois.

L'ajout de Rhenanus, commençant par *Alioqui* « du reste », montre qu'il comprend que ces poêles s'utilisaient alors sans cheminée. Nous ne pensons pas qu'il fasse ici une confusion avec l'accident de Julien, causé par l'emploi d'un brasero. Il doit croire qu'avec la présence

<sup>68</sup> F. Mundt, *RG*, p. 415, traduit ainsi : « Dieser Bericht belehrt uns nebenbei darüber, dass der Gebrauch von Hypocausten, der doch für Germanien typisch ist, einst auch bei den Galliern gang und gäbe war. Denn andernfalls, wenn jener Platz, an dem Julian schlief, einen Rauchfang besessen hätte, wäre dem Kaiser kein Ungemach widerfahren – und man weiß ja, was bei den Griechen kaminos bedeutet [‘Heizung/Heizofen’ nämlich, nicht ‘Kamin’ – F. M.]. Aber Gelehrte, die sich mit antiker Architektur auskennen, sagen, dass im Altertum Kamine unbekannt gewesen seien ; diese hätten nur in die Wand eingelassene Röhren gehabt, um Räume zu beheizen oder zu kühlen ».

<sup>69</sup> R. Hoven, *Lexique de la prose latine de la Renaissance / Dictionary of Renaissance Latin from prose sources, 2<sup>e</sup> édition revue et considérablement augmentée, avec la collaboration de Laurent Grailet, traduction anglaise par Coen Maas, revue par Karin Renard-Jadoul*, Leiden-Boston, Brill, 2006, p. 252.

<sup>70</sup> F. Mundt, *RG*, p. 609-610, « Man beachte die verschiedenen Vokabeln, die Rhenanus für ‘Heizung’ verwendet. Da ist zunächst einmal *hypocaustum*, das in der Frühen Neuzeit nicht ‘Fußbodenheizung’, sondern ‘heizbarer Raum’ bedeutete. Der griechische Oberbegriff für ‘Öfen’ und ‘Heizung’ ist κάμινος. In der lateinischen Übersetzung benutzt Rhenanus das Wort *fornax*. » « Qu'on remarque les divers termes qu'utilise Rhenanus pour 'chauffage'. Il y a d'abord une fois *hypocaustum*, qui, au début de l'époque moderne, ne signifiait pas 'chauffage au sol', mais 'pièce que l'on pouvait chauffer'. Le terme générique en grec pour 'four' et pour 'chauffage' est κάμινος. Dans sa traduction latine Rhenanus utilise le mot *fornax* ['four'] ». Il cite (p. 610, n. 526) une lettre de Zeno Reichart à son père, qui lui demande de l'argent pour jouir d'une chambre individuelle chauffée *proprium hypocaustum, quod stubam vulgo uocant*...

<sup>71</sup> Hoven, 2<sup>e</sup> éd., p. 527 : « poêle, chambre avec poêle ».

<sup>72</sup> Voir « Stub » dans l'*Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 12, ouvrage publié avec le concours du Centre National des Lettres, Strasbourg, Éditions Publitotal, 1986, p. 7165 : « Le mot “Stub”, qui signifie « poêle », en dialecte alsacien, désigne la salle commune de la maison traditionnelle, qui rassemble autour de cet appareil de chauffage un aménagement complexe et confortable adapté à ses multiples fonctions ».

<sup>73</sup> Le long article sur « poêle » dans l'*Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 10, Strasbourg, Publitotal, 1985, p. 6054-6076, fait savoir (p. 6058) que les poêles ornés faits de céramique verte virent le jour vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Au XVII<sup>e</sup> siècle commencèrent à apparaître des poêles de céramique brune.

d'une cheminée à la fois le four et le brasero auraient fonctionné sans nuire. En parlant de cheminées, Rhenanus s'est senti obligé de rappeler dans ce passage le sens du mot grec κάμινος, « four », parce qu'en allemand « Kamin » veut dire justement « cheminée ».

Nous ne savons pas quels experts évoquent l'absence de la cheminée chez les Anciens. Curieusement, Rhenanus fait comprendre qu'à la place de cheminées les Anciens devaient avoir recours aux *tubuli* insérés dans les murs. Son allusion à l'air chaud ou froid fourni par les *tubuli* surprend, car il est rare qu'on parle ainsi à propos des fonctions d'une cheminée<sup>74</sup>. Nous avons vu que les *tubuli* faisaient partie du dispositif de l'*hypocaustum* dans le sens ancien de chauffage au sol. Rhenanus pouvait connaître l'idée, sinon le terme, grâce à Sénèque qui évoque parmi les inventions de son époque le chauffage au sol des bains et les tuyaux (*tubos*) insérés dans le mur pour faire circuler la chaleur<sup>75</sup>. Le terme *tubulus* se trouve dans le *Digeste*, VIII, 2, 13<sup>76</sup>. Grâce à ses visites à Augst (Augusta Rauricorum), près de Bâle, Rhenanus a pu éventuellement apercevoir des traces de ces systèmes ou ce qui y ressemblait. En effet, il est le premier à avoir décrit certains aspects des ruines par écrit<sup>77</sup>.

En ce qui concerne le texte de Julien, notamment le groupe de mots ὑπὸ ταῖς καμίνοις, que Rhenanus prend soin de rendre littéralement par *sub fornacibus*, on constate qu'il comprend, comme H. Degering, qu'il s'agit d'un four à bois placé dans la pièce même. Il n'a pas été tenté d'établir un rapport chez Julien avec le système utilisant les *tubuli*.

Ces passages introductifs de Rhenanus sont tout à fait étonnants et doivent nous aider à répondre à la question de savoir pourquoi le Sélestadien a choisi de terminer ainsi ses *Res Germanicae*.

#### LE TERME NIDOR ET L'ANACHRONISME CHEZ RHENANUS

F. Mundt propose trois explications à la présence du passage sur Lutèce dans les dernières pages des *Res Germanicae* de Rhenanus<sup>78</sup>. D'abord, il fait valoir que Paris, avec Bâle et Sélestat, était l'une des villes les plus importantes dans la vie de Rhenanus. Deuxièmement, ce développement sur Paris permet au Sélestadien de citer Julien de manière inédite, et puis, rappelle F. Mundt, Julien avait aussi commencé sa carrière (d'empereur) à Paris. Troisièmement, ce fut une manière de montrer à la fin de l'ouvrage que la méthode historico-ethnographique des *Res Germanicae* pouvait s'appliquer à d'autres pays.

Nous voudrions considérer les première et deuxième explications ensemble. Lorsqu'on évalue la place des développements sur Paris dans les écrits de Julien et de Rhenanus, on est frappé par les similitudes. Même si la citation de l'un par l'autre rend la similitude mécanique, tous les deux sont néanmoins guidés par un certain amour du lieu et par des souvenirs agréables. La remarque de Mundt que Julien avait aussi commencé sa carrière à Paris nous semble également utile. En revanche, à part l'allusion à la description parisienne « tout à fait élégante<sup>79</sup> » de Julien, nous n'avons pas l'impression que Rhenanus voulait particulièrement utiliser les *Res Germanicae* comme une vitrine pour attirer l'attention sur ces passages inédits.

<sup>74</sup> Il est peut-être influencé par un passage tel que celui de Sénèque, voir la note suivante.

<sup>75</sup> Sénèque, *Ep.*, 90, 25.

<sup>76</sup> Voir aussi l'article « Hypocaustum » dans la *Real-Encyclopädie*, 9. Bd., Stuttgart, Metzler, 1916, col. 334 et 336 et l'entrée « Chauffage, Hypocauste » chez Ch. Daremberg et E. Saglio avec le concours d'E. Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, vol. 3, Paris, Hachette, 1900, p. 345-350 (ici p. 350).

<sup>77</sup> F. Mundt, *RG*, p. 316-326, et J. Hirstein, « Notices détaillées », *Passion des lettres, mois du patrimoine écrit, Passion(s) des lettres, 18 septembre – 18 novembre [19]98, Beatus Rhenanus (1485-1547), : son activité de lecteur, d'éditeur et d'écrivain*, Paris, SEP 93 (Suivi éditorial : Fédération française de coopération entre bibliothèques), sept. 1998, p. 43-75 (ici p. 71-75).

<sup>78</sup> F. Mundt, *RG*, p. 609.

<sup>79</sup> F. Mundt, *RG*, p. 414, 28.

Selon nous, les passages pris dans le *Misopogon* furent choisis pour leur lien avec les recherches historico-ethnographiques du Sélestadien.

À la fois chez Julien et chez Rhenanus, le lecteur doit se demander où ils veulent en venir. Au début des textes, on ne saisit pas clairement la raison de leur existence. C'est seulement lorsque l'on arrive à la seconde moitié que les buts se précisent. L'empereur Julien tient à montrer aux Antiochiens qu'il a toujours été le « bourreau de lui-même » en menant une vie d'ascèse, que ce soit à Paris ou chez eux.

Quel est le but de Rhenanus ? Nous pouvons ici rejoindre la troisième explication, celle qui relève d'une historiographie plus vaste, proposée par F. Mundt. Rhenanus a dû trouver dans les descriptions géographiques d'Ammien et, plus particulièrement, chez Julien le rappel de ses propres centres d'intérêt : il y a non seulement la prise en compte des réalités physiques et climatiques du lieu, mais aussi l'effort, notamment chez l'empereur, d'en proposer des explications. Mais surtout, la manière dont on se chauffe est un fait ethnographique, une preuve d'influence tribale ou nationale telle que Rhenanus les prisait, et on peut l'accepter comme un renseignement intéressant sur la vie des Parisiens au IV<sup>e</sup> siècle. On peut aussi, avec F. Mundt, considérer le chapitre sur Paris comme le signe d'une ouverture d'esprit chez le Sélestadien. Mais il y a plus.

Le groupe de mots *Gallicae consuetudinis impatiens* employé pour expliquer le refus de Julien d'utiliser les éléments de chauffage présents dans sa chambre – même s'il faudrait longuement discuter de la nature de cette « coutume gauloise » – rappelle que, tout comme l'empereur, à ce qu'il semble, des personnes étrangères à la région de Rhenanus supportaient bien mal le chauffage des pièces par les « poêles ». Le premier exemple qui vient à l'esprit est celui d'Érasme. Ses plaintes devant ce système de chauffage sont comme un leit-motiv quand il évoque son état de santé. Lorsqu'on ajoute à cette intolérance l'utilisation du terme *nidor*, les liens avec le contexte contemporain se resserrent.

Un lieu commun célèbre est la longue description qu'Érasme fait à Rhenanus de la descente infernale du Rhin qu'il fit en octobre 1518 pour se rendre à Louvain<sup>80</sup>. Durant ce voyage, il fut malade en raison d'un poisson mal cuit qu'il avait mangé et il pensait qu'il avait contracté la peste. Il décrit une auberge à Breisach où il déjeuna : *Nidor enecebat, tum nidore grauiore muscae*<sup>81</sup>, « La vapeur nous massacrait, et les mouches plus nuisibles que la vapeur ». Plus loin, il décrit une « stube » où il est descendu le soir : *In hypocausto non magno coenauimus, plus opinor sexaginta... o qui foetor, qui clamor...*<sup>82</sup>, « Nous avons dîné dans un « hypocauste » exigü, nous étions plus de soixante, je pense, quelle puanteur, quel vacarme ! ». Au cours de ce voyage, Érasme dut en outre se faire vomir pour se soulager le ventre ; il en ressortit sans maux de tête ou dans le reste du corps<sup>83</sup>, ce qui rappelle, même si les causes ne sont pas les mêmes, le remède qui soulagea Julien.

En 1521, l'humaniste hollandais retourna à Bâle. Le 14 décembre de cette année, il décrit le voyage à Matthieu Schinner<sup>84</sup>. Après avoir relaté toutes les difficultés et dangers encourus pour se rendre à Bâle afin de surveiller la troisième édition du Nouveau Testament, il ajouta que tout cela fut fait presque en vain :

*mox enim ad nidorem hypocaustorum aegrotare coepimus, uixque recreatos morbus sic repetiit ut non abessemus a periculo uitae*<sup>85</sup>.

<sup>80</sup> *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, 12 vols., éd. P.S. Allen et H.M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1906-1958 (vol. 3, 1913), vol. 3, *Ep.* 867, p. 392-401.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 393, 6-7.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> *Ibidem*, p. 397, 125-130.

<sup>84</sup> Allen, *Opus epp.* vol. 4, Oxford, Clarendon Press, 1922, *Ep.* 1248, p. 609-610.

<sup>85</sup> *Ibidem*, p. 609, 9-11.

en effet, ensuite, nous avons commencé à être malade devant la vapeur des poêles, et à peine rétabli, la maladie nous attaqua de nouveau de telle manière que nous n'étions pas loin du danger de mort.

Il pourrait s'agir ici de vapeurs réellement toxiques en elles-mêmes. Toutefois, un dernier passage peut apporter quelque précision. Au mois de février 1523, Érasme relate certains de ses voyages à Marc Laurinus<sup>86</sup>. Il attendait un ami pour déjeuner :

*Dum is diu frustra quaesitus non inuenitur, diutius in hypocausto desideo, non sine magno meo malo : quum enim antea semper bellissime ualuissem, illic sensi ualeitudinem infici, paedore magis quam calore. Adeo mihi male conuenit cum hypocaustis Germanicis, cui cum ipsis hominibus tam belle conuenit. Gratularer illis rem tot modis commodam, si mihi liceret communiter fru<sup>87</sup>.*

Pendant qu'on cherchait longtemps en vain l'ami sans le trouver, je reste assis trop de temps dans le poêle, non sans grand dommage pour moi : en effet, bien que je me sois toujours porté à merveille avant, dans cet endroit j'ai senti que la santé était touchée, par la mauvaise odeur plus que par la chaleur. C'est à ce point que les poêles allemands me conviennent mal, alors que les hommes eux-mêmes me conviennent si bien. Je les féliciterais d'un dispositif commode de tant de côtés, s'il m'était permis d'en jouir avec eux.

L'aversion d'Érasme devant cette sorte de chauffage était telle que ceux qui recherchaient sa présence prenaient des dispositions techniques pour l'encourager à venir<sup>88</sup>. D'après ce que nous avons constaté de l'emploi du terme *nidor*, bien qu'il soit absent de ce dernier texte, la meilleure interprétation nous semble de penser que par *paedor* Érasme souligne davantage ici l'odeur âcre de la fumée que le bois brûlé dégage, ce qu'il appelle plus généralement le *nidor*<sup>89</sup>. L'emploi de ce vocable chez Rhenanus est ainsi lourd de sens et peut expliquer pourquoi il a transposé trop abruptement deux incidents ou dispositions, selon lui, très éloignés dans le temps et l'espace.

C'est ainsi que l'exemple de Julien a dû rappeler au Sélestadien celui d'Érasme. Mais cela ne justifie pas en soi la présence du passage sur Paris dans les *Res Germanicae*. L'utilisation du terme *nidor* par Rhenanus ne fait qu'identifier le contexte de sa pensée.

En dépit du sens de minoration que le mot *obiter* peut revêtir, la raison principale de sa manière de procéder est fournie lorsque le Sélestadien nous rappelle ce qu'il nous faudra retenir du récit de Julien : *Quae nos docebit narratio obiter usum hypocaustorum*. La phrase, la supposition que « l'usage des poêles », « qui est propre à la Germanie, fut autrefois tout à fait admis chez les Gaulois » est très lourde de sens chez le Sélestadien. En effet, on constate

<sup>86</sup> Allen, *Opus epp.*, vol. 5, Oxford, Clarendon Press, 1924, *Ep.* 1342, p. 203-227, depuis Bâle le 1<sup>er</sup> fév. 1523.

<sup>87</sup> *Ibidem*, p. 208, 188-194.

<sup>88</sup> Allen, *Opus epp.* vol. 4, Oxford, Clarendon Press, 1922, *Ep.* 1248, p. 609, n. 10, dresse une liste des lieux où l'humaniste décrit son désamour pour ce système de chauffage. Chemin faisant, il glose de manière intéressante des termes que nous avons déjà vus. Il est utile de présenter ses mots (nous enlevons quelques références et mettons les mots latins en italique) : « Froben had had an open fireplace (*caminum*) put into his house in 1521, in expectation of Erasmus' return to Basle : so also Botzheim at Constance (*a fumarium*) in 1522 ».

<sup>89</sup> L'humaniste sélestadien Ioannes Sapidus, dans son poème la *Sylua epistolaris seu Barba* (1539), sujet d'une thèse en cours de rédaction par Madame Marie Jeannot-Tirole, évoque dans ses hexamètres une fête de baptême où règne l'atmosphère bruyante et enfumée qui rebutait Érasme : *Indulget patrio genialis more caterua // et Cereri et Baccho ; passim fumosa resultant // uocibus illis clamoso hypocausta tumultu* (vers 14-16) « selon l'habitude ancestrale, la troupe baptismale s'abandonne à Cérès et à Bacchus ; ça et là la salle de poêle remplie de fumée retentit de voix brisées par le tumulte des cris » (notre traduction). Nous ne pouvons pas ici traiter de l'utilisation des cheminées en Alsace au XVI<sup>e</sup> siècle.

dans les *Res Germanicae*, et notamment ici, une pensée qui se renforcera dans les commentaires sur Tacite rédigés en 1533 et en 1544.

Dans son examen des faits et d'après l'interprétation qu'il est amené à en donner, Rhenanus se met à considérer que les Celtes étaient aussi un peuple germanique ou avait du moins subi une forte influence germanique, ce que son interprétation du passage de Julien tendrait à montrer<sup>90</sup>. Cela peut expliquer pourquoi il a souhaité présenter le long passage intégral en grec et en latin : c'est une preuve qui a fortement retenu son attention.

Rhenanus était l'un de ceux qui pensaient qu'il pouvait subsister une continuité forte entre le passé et le présent, entre l'époque des Germains et celle des Allemands, que ce soit en termes de langue ou de pratiques, de faits ethnographiques<sup>91</sup>. À part son bon souvenir de Paris et son désir de décrire la ville, qui est sincère, il y a une autre pensée, plus forte : le texte, dans l'interprétation de Rhenanus, révèle une influence germanique très vaste ; c'est un sujet qu'il va approfondir. Tout comme chez l'empereur Julien, Paris était chez Rhenanus le lieu d'un événement ou d'une prise de conscience qui dépassait le cadre de la ville elle-même, aussi amène fût-elle.

---

<sup>90</sup> J. Hirstein, « BR et la *Germanie* de Tacite : *litteris et patriae* ? », p. 99-100.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 74-75.

BIBLIOGRAPHIE

- BIDEZ, J., *La Tradition manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien*, Gand-Gent, Van Rysselberghe & Rombaut [Univ. Gand-Gent, Travaux de la Faculté et philosophie et lettres, 61 fasc.]/Paris-Parijs, Édouard Champion, 1929.
- DEGERING, H., « Heizung », *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, Neue Bearbeitung, begonnen von Georg Wissowa unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen herausgegeben von Wilhelm Kroll, Vierzehnter Halbband*, Stuttgart, Metzlersche Buchhandlung, 1912, cols. 2646-2652.
- ENCYCLOPÉDIE de l'Alsace, en 12 vols., ouvrage publié avec le concours du Centre National des Lettres, Strasbourg, Publitotal, 1982-1986.
- HIRSTEIN, J., « Beatus Rhenanus (1485-1547), commentateur de la Germanie de Tacite : litteris et patriae ? », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 52, 2020, p. 62-136.
- , « Beatus Rhenanus de Sélestat : l'homme enthousiaste révélé par le premier volume de ses lettres », *Annuaire des amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 66, 2016, p. 7-25.
- , « Ermolao Barbaro als Vorbild. Der Einfluß seiner Plinius-Kommentare auf die 'Geschichtsschreibung' des Beatus Rhenanus im dritten Buch der *Rerum Germanicarum libri III* », *Diffusion des Humanismus: Studien zur nationalen Geschichtsschreibung europäischer Humanisten*, éd. J. Helmrath, U. Muhlack et G. Walther, Göttingen, Wallstein Verlag, 2002, p. 186-209.
- , *Tacitus' Germania and Beatus Rhenanus (1485-1547): A Study of the Editorial and Exegetical Contribution of a Sixteenth Century Scholar*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang [Studien zur klassischen Philologie, 91], 1995.
- JULIEN, *L'empereur Julien, Œuvres complètes*, t. II, deuxième partie, *Discours de Julien Empereur (X-XII) : Les Césars, Sur Hélios-Roi, Le Misopogon*, éd. et trad. C. Lacombrade, deuxième tirage (première éd. 1965), Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- MUHLACK, U., « Rhenanus, Beatus », *Deutscher Humanismus 1480-1520 Verfasserlexikon, Band 2 L-Z*, éd. F. J. Worstbrock, Berlin – New York, De Gruyter, 2013, coll. 656-710.
- , « Beatus Rhenanus (1485-1547). Vom Humanismus zur Philologie », *Humanismus im deutschen Südwesten: Biographische Profile. Im Auftrag der Stiftung « Humanismus heute » des Landes Baden-Württemberg hg. von Paul Gerhard Schmidt*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1993, p. 195-220.
- MUNDT, F., « Historiography », *A Guide to Neo-Latin Literature*, éd. V. Moul, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 358-376.
- RHENANUS, Beatus, *Epistulae Beati Rhenani, La Correspondance latine et grecque de Beatus Rhenanus de Sélestat, Edition critique raisonnée, avec traduction et commentaire, vol. 1 (1506-1517) édité par James Hirstein avec la collaboration de Jean Boës, de François Heim, de Charles Munier†, de Francis Schlienger, de Robert Walter † et d'autres collègues*, Turnhout, Brepols [Studia Humanitatis Rhenana, 3], 2013.
- , Beatus, *Rerum Germanicarum libri tres (1531), Ausgabe, Übersetzung, Studien von Felix Mundt*, Tübingen, Max Niermeyer Verlag [Frühe Neuzeit Band 127], 2008.
- RIDE, J., *L'Image du Germain dans la pensée et la littérature allemandes de la redécouverte de Tacite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (Contribution à l'étude de la genèse d'un mythe)*. Thèse, 3 tomes, Paris, Honoré Champion, 1977.
- WALTER, R., *Beatus Rhenanus, Citoyen de Sélestat, ami d'Érasme : Anthologie de sa Correspondance*, Strasbourg, Librairie Oberlin, 1986.